

## «Un organe autonome et ouvert sur tous les acteurs»



Le directeur de l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité (ANEAQ), El Mokhtar Bakkour, nous accorde sa toute première interview depuis sa prise de fonction en septembre 2015. Il démarre cette année sa première mission, l'accréditation des filières. Son challenge, construire des bases solides pour enraciner l'agence dans le paysage de l'enseignement supérieur. Un chantier qui nécessitera quelques années.

- L'Economiste: L'Aneaq ne dispose pas encore de référentiels ni de démarche qualité. Son démarrage n'est-il pas précipité?

- El Mokhtar Bakkour: Pour cette année, nous avons prévu d'évaluer les filières uniquement. Si les référentiels sont prêts, nous pourrions aussi lancer une expérience d'évaluation d'établissements vers le mois d'octobre. Concernant l'examen des filières, je pense que nous disposons de suffisamment de savoir-faire. Nous nous inscrivons dans la continuité.

### Les procédures seront simplifiées

TROP de papiers et de procédures pour les accréditations de filières. Les établissements privés ne s'y retrouvent pas toujours, ce qui retarde tout le processus. L'Aneaq promet de tout revoir. «Nous en avons discuté avec le ministère. Avec ce nouvel opérateur dans le paysage de l'enseignement supérieur, tout doit changer», pense El Mokhtar Bakkour. «Tout le monde est aujourd'hui conscient de la nécessité de réviser et de simplifier les procédures. Il existe, en effet, des formalités qui n'ont plus lieu d'être», poursuit-il. □

L'agence capitalisera sur tout ce qui a été réalisé par le ministère. Nous avons recruté, par ailleurs, des experts, dont la liste reste à compléter par de nouvelles compétences.

- Vous allez, cependant, utiliser des référentiels qui ne répondent pas vraiment aux standards de qualité...

- Il s'agit d'un chantier compliqué, car il faut aussi réviser les textes de loi. Le cahier des normes pédagogiques, par exemple, c'est un texte juridique, un arrêté qu'il faudra modifier. De même que le décret sur la vocation des établissements. Il existe, également, des dispositions pour le secteur privé (ouverture, accréditation, reconnaissance...). Tous ces textes doivent être adaptés aux nou-



El Mokhtar Bakkour, directeur de l'Aneaq: «Concernant l'examen des filières, je pense que nous disposons de suffisamment de savoir-faire. Nous nous inscrivons dans la continuité. L'agence capitalisera sur tout ce qui a été réalisé par le ministère» (Ph. Privée)

veaux référentiels et manuels de qualité et de procédures.

- Cela nécessitera donc beaucoup de temps?

- En effet. Les attentes sont énormes et nous le comprenons. Mais les choses ne peuvent pas se faire du jour au lendemain. Les pays qui se sont dotés d'une agence d'évaluation ont dû attendre trois à quatre ans avant d'arriver à un fonctionnement optimal. C'est l'horizon que nous nous fixons également. Notre agence n'a démarré qu'en janvier, et j'étais seul. Ac-

tuellement, nous sommes une dizaine. L'organigramme, ambitieux et très fonctionnel, reste à remplir. Au total, il réunira plus de 60 profils. L'agence française, par exemple, compte 200 personnes pour un budget de 18 millions d'euros. Le nôtre n'a pas encore été fixé.

- Le modèle choisi est celui d'une agence autonome, mais au final, le ministère garde la main sur les décisions d'accréditation ou de reconnaissance?

- Exact, et c'est ce qui est d'usage à l'international. L'agence doit être autonome. Quand nous élaborerons des rapports, nous les validerons avec nos experts, pour ensuite les transmettre au ministère qui se prononcera sur l'issue des demandes. Toutefois, personne ne peut intervenir pour nous imposer d'orienter nos rapports dans un sens ou un autre.

- L'Aneaq sera-elle aussi évaluée?

- Bien sûr. Nous n'avons, cependant, pas encore décidé par qui, c'est encore trop tôt. Il faudra attendre que nous entamions des activités. Peut-être dans quatre ou cinq ans. Nous nous inspirerons des usages à l'international.

- Les enseignants-chercheurs le seront-ils également?

- Oui, dans le cadre des évaluations institutionnelles. Quand nous réaliserons des expertises sur des établissements, nous scruturons l'ensemble: la formation,

la gouvernance, les étudiants, les enseignants, la coopération et la recherche scientifique.

- L'insertion des étudiants dans le marché du travail sera-t-elle prise en considération?

- Tout à fait, et c'est cela la nouveauté. Malheureusement, quand nous évaluons actuellement les filières, nous ne procédons qu'à un simple contrôle de conformité à des règles. Maintenant, il faut passer à un autre stade. Il est nécessaire de vérifier si la formation dispose de débouchés sur le marché de l'emploi. Si ce n'est pas le cas, elle ne devrait pas être accréditée, parce que l'objectif n'est pas de condamner les jeunes au chômage.

- Les opérateurs privés se disent exclus des décisions de l'agence et du ministère. Seront-ils associés à vos projets?

- C'est un débat qui ne concerne pas l'agence mais le ministère. Je respecte tous les acteurs et je comprends leurs revendications, mais je ne peux pas intervenir dans cette relation entre tutelle et opérateurs. A notre niveau, nous sommes ouverts sur tout le monde. Nous avons, par exemple, invité des représentants du secteur privé à ce premier atelier avec l'UE qui ont répondu présent. □

Propos recueillis par  
Ahlam NAZIH

## Enseignement supérieur

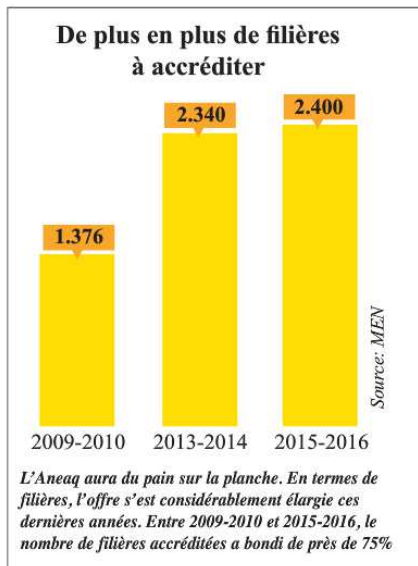
# Les premiers pas de l'agence d'évaluation

■ L'Aneaq démarre avec l'examen des filières de formation uniquement

■ Mais en utilisant d'anciens référentiels, en attendant les nouveaux

■ Une mission européenne d'appui pour la rapprocher des principes du processus de Bologne

Avec l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (ANEAQ), une nouvelle page s'ouvre pour la qualité de l'enseignement supérieur au Maroc. Mais l'organisme, censé jouer le rôle de promoteur de la culture de la qualité, attendu par le secteur depuis 2000, est-il aujourd'hui prêt à assurer sa mission?



L'Aneaq aura du pain sur la planche. En termes de filières, l'offre s'est considérablement élargie ces dernières années. Entre 2009-2010 et 2015-2016, le nombre de filières accréditées a bondi de près de 75%

L'Aneaq démarre seulement avec l'évaluation des filières (auparavant du ressort du ministère de l'Enseignement

supérieur). L'activation de ses missions sera, pour ainsi dire, progressive.

Néanmoins, sa première activité ne se fera pas vraiment avec les standards de qualité souhaités. Si l'Aneaq dispose déjà d'un réservoir d'une centaine d'experts contractuels, elle ne possède pas encore de référentiels d'évaluation revus et corrigés, ni de démarche qualité. Sur les plus de 60 compétences prévues par son organigramme, une dizaine seulement est actuellement en poste.

Au lieu d'attendre encore un an, le temps que tout soit en place, l'on a choisi de confier à l'agence l'évaluation des filières dès cette année, avec l'appui du ministère. L'Aneaq profite, également, du soutien d'une mission européenne d'assistance de 12 mois, me-

d'identifier les besoins. L'agence, elle, pourra se positionner en tant qu'opérateur indépendant et reconnu. En termes de positionnement institutionnel, il nous a semblé important de démarrer en 2017», poursuit-il. Sauf que cette année, les évaluations de filières s'opéreront sur la base d'un référentiel qui ne répond pas vraiment aux normes de qualité. «Nous sommes conscients qu'il ne répond que partiellement aux standards de qualité. Mais je fais confiance à l'agence et aux universités, car elles ont la pratique d'autres projets européens. La culture qualité n'est pas au niveau zéro au Maroc!», explique Hénard.

Côté manuel de qualité, un premier draft a été élaboré. «Le document explique les lignes directrices que le Maroc souhaite appliquer en matière d'assurance qualité. Nous aurons un manuel propre à l'Aneaq, du sur mesure», explique Rached Boussema, expert européen. Cela prend entre 8 et 12 mois pour mettre en place la démarche qualité. Le processus comprend six étapes: l'engagement de la direction, l'évaluation de la situation actuelle, l'élaboration d'un plan

### Activation progressive

À l'issue de sa première expérience d'examen des filières de formation, l'agence s'attaquera à l'évaluation des établissements d'enseignement et de recherche. «Dès octobre prochain, nous pourrions appréhender trois à cinq établissements volontaires. En montrant que ses méthodes sont transparentes et professionnelles, l'agence pourra en attirer d'autres», confie Fabrice Hénard. Il s'agira, ensuite, d'évaluer l'activité des centres d'études doctorales, la recherche scientifique, les programmes de coopération universitaire et les dossiers des équivalences de diplômes. □

née depuis novembre 2016. Elle devrait lui permettre de s'adosser aux standards européens en matière d'assurance qualité, adoptés dans le cadre du processus de Bologne rapprochant les systèmes d'enseignement de l'UE. Un premier atelier de cette mission, qui rentre dans le cadre du programme Réussir le statut avancé (RSA), s'est tenu mardi et mercredi derniers à l'université Mohammed V de Rabat. «Beaucoup de choses ont été réalisées depuis six mois. Nous avons un organigramme, une équipe, une structure capable d'avancer, un projet européen... je suis tout à fait confiant que d'ici novembre prochain, nous aurons un manuel de qualité et des référentiels. Nous pourrions, ensuite, commencer l'évaluation des universités vers fin 2017 ou début 2018», relate Fabrice Hénard, expert européen, membre de la mission de l'UE. «Cette première phase nous permettra, aussi, de voir ce qui fonctionne ou pas,

d'action, la mise en œuvre du système de management de la qualité, la vérification interne de l'implantation du système, et enfin, la confirmation externe, à travers l'évaluation de l'Aneaq par un organisme tiers. «Nous en sommes aux quatre premières étapes. La vérification interne du système pourrait être réalisée d'ici un ou deux ans. La confirmation externe, pour sa part, interviendrait dans quatre ou cinq ans, lorsque l'agence demandera à être évaluée», précise Boussema.

Tout est donc mis en œuvre pour que l'Aneaq dispose des outils lui permettant de mener à bien son rôle. Toutefois, il faudrait aussi la doter d'un budget adéquat. Surtout qu'elle se donne pour mission d'évaluer également des organismes de formation et de recherche étrangers, notamment en Afrique où un énorme marché est à prendre. □

Ahlam NAZIH

